

Validation du Comité

Liste des officiels

COMMISSION NATATION

14/16, rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex

Email : graziella.trentin@fsgt.org
Tél. 01. 49. 42. 23. 32. Fax 01. 49. 42. 23. 60



Coupe par Equipe

AUBY (59)

Le 8 avril 2018

TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille

TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille



Intitulé complet du Club _____

Sigle du Club avec n° département _____

**Correspondant
du Club**

NOM _____ Prénom _____ Email : _____ @ _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____ Tél. _____

NR licence 2015/2016	Nom	Prénom	Année de naissance	Officiels A *	Officiels B *

Pour Rappel : extrait du règlement fédéral 2017/2018

JURY : Le juge arbitre et le délégué seront désignés par le collectif de pilotage. Le juge arbitre aura la responsabilité de former le jury.

Par demi-journée, chaque club est tenu de fournir un officiel jusqu'à cinq nageurs, 2 à partir de 6 nageurs.

En cas de non présentation d'officiel, le club défaillant se verra infliger une amende de **70.00€ par officiel manquant**.

En cas de difficulté pour composer un jury complet, les clubs ne fournissant pas d'officiel pourront se voir refuser l'engagement de leurs nageurs.

Tous les officiels devront présenter leur carte validée pour la saison en cours ainsi que leur licence.

Un entraîneur ou accompagnateur par club devra être présent à la compétition.

** mettre une croix dans la case concernée*

A RETOURNER AVANT LE 03/04/2018

AU COMITE OU COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE